



LIBÉREZ-VOUS DES CONTRAINTES ADMINISTRATIVES AVEC VOTRE CCI !

À chaque étape clé de la vie de votre entreprise (création, modification d'activité, changement d'adresse...) vous devez effectuer des formalités administratives. Dans le même temps, vous devez créer, gérer, développer, commercialiser, manager.

Gagnez du temps, confiez-nous la réalisation de votre dossier.

Libérez-vous des contraintes administratives et restez concentré sur votre cœur de métier.

SOLUCCIO
Création-Reprise-Transmission

Les offres



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

LIBÉREZ-VOUS DES CONTRAINTES ADMINISTRATIVES AVEC VOTRE CCI !



NOTRE OFFRE

»»» **Simplicité** : nos formalistes recueillent les informations et documents nécessaires, vérifient la conformité des pièces et réalisent pour vous la déclaration sur le site du Guichet unique électronique.

Rapidité : ils assurent pour vous le suivi et les échanges avec les administrations concernées.

Sérénité : ils réalisent l'ensemble de la formalité de A à Z et vous informent pas-à-pas de l'avancée de votre dossier en toute confidentialité.



UN SERVICE COMPLET

»»» Votre CCI s'occupe pour votre compte de toute la démarche. Vous bénéficiez de l'accompagnement d'un interlocuteur dédié pour le suivi de votre dossier.

Avec votre CCI, votre formalité est assurée !



À QUEL TARIF* ?

	Entreprise individuelle (y compris le régime de la micro entreprise)	Société (SARL, SAS...)
Création	99 € TTC	138 € TTC
Modification	59 € TTC	120 € TTC
Radiation	49 € TTC	84 € TTC

** Nos services n'incluent pas les frais de greffe obligatoires qui vous seront communiqués dès notre premier contact*

Informations pratiques

Contactez la CCI Vendée par e-mail : formalites@vendee.cci.fr ou par téléphone au 02 51 45 32 22.



CCI VENDÉE